

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2013

---

RECHERCHE SUR L'EMBRYON ET LES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES - (N° 825)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 138

présenté par  
M. Breton

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après le mot :

« recherche »,

rédigé ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« répond à un impératif thérapeutique absolu et pour lequel aucune solution alternative n'est connue. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.